

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ
M.R.C. DE MÉKINAC**

**SÉANCE ORDINAIRE
4 MAI 2011 à 20h00
ORDRE DU JOUR**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2011
- 3 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 avril 2011, convoquée à 16h30
- 4 - Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 19 avril 2011 à 21h50
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 7 - Félicitations au nouveau Conseil de direction de la FADOQ St-Adelphé
- 8 - Appartenance Mauricie (achat de 25 calendriers)
- 9 - Contribution d'un bon d'achat pour la soirée de fin de saison de la ligue de quilles
- 10- Félicitations aux bénévoles de St-Adelphé qui ont été honorés lors du Gala reconnaissance du Centre d'action bénévole de Mékinac
- 11- Aide financière à la Société d'histoire pour la réalisation de la Fête nationale et prêt gratuit des locaux
- 12- Remerciements à madame Lyne Deshaies
- 13- Remerciements à monsieur Jacques Perron
- 14- Installation des containers de matériaux secs, pour la récupération des peintures et leurs contenants, métaux, bois, r.d.d. et pour les pneus, huiles et filtres usés
- 15- Autorisation au maire et au directeur général à signer la permission de voirie du Ministère des Transports pour l'ouverture d'une entrée de rue (rue du Moulin)
- 16- Adhésion au contrat de service avec le Comité gestionnaire du Programme P.A.I.R.
- 17- Appel d'offres public pour des travaux de pulvérisation et de pavage sur une partie de la rue Principale (soit sur 1,1 km), et la pose d'un traitement de surface sur une longueur approximative de 2,4 km sur le rang Sud-Est
- 18- Acceptation de la soumission de M. Sébastien Piché pour la réfection de la cheminée et des travaux de briquetage sur l'hôtel de ville
- 19- Demande d'une contribution financière à la Caisse populaire de Ste-Thècle St-Adelphé pour l'acquisition d'un panneau électronique, en collaboration avec la COOP Univert, la M.R.C. de Mékinac et la Municipalité de St-Adelphé
- 20- Demande d'une aide financière à la M.R.C. de Mékinac dans le cadre du Pacte rural pour l'acquisition d'un panneau électronique
- 21- Soutien financier à la Ville de Shawinigan pour l'organisation des Jeux du Québec 2012
- 22- Désignation d'un représentant municipal à l'assemblée générale annuelle de la CTAM
- 23- Avis sur une dérogation mineure présentée par M. Anthony Trudel
- 24- Règlement 2011-270 décrétant une dépense de 524 054 \$ et un emprunt de 524054 \$, afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et ce, pour la réalisation de différents travaux de voirie
- 25- Contribution financière pour la marche « Le relais pour la vie » et la tenue d'un lave-auto, visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer
- 26- Mandat au directeur général pour la transmission d'une lettre à un contribuable concernant un branchement non conforme au réseau d'aqueduc municipal
- 27- Félicitations aux responsables et aux gagnant(e)s du Concours « Notre site Internet fête ses 5 ans »
- 28- VARIA :
 - A) Félicitations et remerciements à M. Gérald Lafontaine pour son immense contribution au succès de la Campagne « Une cravate pour ma prostate »
 - B) Marquage de la chaussée pour des aires de stationnement sur les rues du Moulin et Principale, et lignage de rues dans le rang St-Joseph, la Route Bureau et un secteur de la Route 352
 - C) Demande au Ministère des Transports de prendre les mesures nécessaires pour que les travaux de réfection de la courbe située au 700, route 352 soient réalisés en 2011
 - D) Discussion (*Épandage d'engrais*)
 - E) Félicitations à Johann Thiffault pour sa nomination à titre d'assistant directeur à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphé
 - F) Remerciements à M. JeanYves Laforest député sortant de Saint-Maurice-Champlain
 - G) Félicitations à madame Gisèle Thiffault pour ses 25 ans de service à titre de secrétaire adointe et directrice adointe à la municipalité
- 29- Période de questions
- 30 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Sec.-trésorier / Directeur général

8792 Telus	2,77
8793 Marcel Guimond & Fils	24 022,16
8794 Jacques Perron	37,00
8795 Salon de quilles St-Adelphe	122,00
8796 Tony Trépanier	159,73
8797 Jacques Perron	37,00
8798 Salon de quilles St-Adelphe	20,00
8799 Yves Couffin	100,00
8800 Hydro-Québec	555,00
8801 Restaurant Petit Palace	50,00
8802 Chantal Bertrand	20,00
8803 Mathieu Bilodeau	35,00
8804 Biolab	185,08
8805 Patrick Bureau	55,00
8806 Steve Bureau	35,00
8807 Buroplus	58,49
8808 Canadien National	753,90
8809 Service Cité propre	4 192,09
8810-8811 COOP Univert	808,85
8812 C.R.S.B.P. Mauricie	5,70
8813 Steve Delisle	57,88
8814 Distribution Robert	80,21
8815 Guy Douville	118,88
8816 Daniel Durocher	279,17
8817 Everest	5,75
8818 Fédération québécoise des municipalités	129,58
8819 Sylvain Gagnon	75,00
8820 Guy Germain	35,00
8821 Le Groupe A & A	640,26
8822 J.G. & M. Jacob	1 474,15
8823 Librairie L'Exèdre	49,25
8824 Marcel Guimond & Fils	11 098,30
8825 MicroGest Informatique	153,78
8826 MODOC	269,36
8827 M.R.C. de Mékinac	25 060,54
8828 Pomplo	251,30
8829 Pompes industrielles Launier	430,64
8830 Jean-Guy Rodrigue	125,50
8831 Diffusion Strato inc.	196,15
8832 Stéphane Vallée	30,50
8833 Wolseley inc.	230,71
8834 Société canadienne des Postes	77,92
8835 Boutique Fleur de mai	56,96
8836 Carole St-Arneault	25,00
8837 Société canadienne des Postes	9,23
8838 Société historique	100,00
8839 Société canadienne du cancer	100,00
8840 Hydro-Québec	840,67

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général / secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'avril 2011 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Cadets royaux Armée canadienne : Invitation au Cérémonial de la 38^e Revue annuelle – promotion 2010-2011 du Corps de cadets 2526 le 8 mai à St-Tite

Julie Boulet : Subvention de 500 \$ pour le concours Notre site Web a 5 ans

Élections Canada : Location de la salle municipale chèque de 270 \$ (jour des élections 2 mai)

Société d'histoire : Demande d'une aide financière pour la réalisation de la Fête nationale

C.P.T.A.Q. : C.C. d'une lettre adressée au Ministère des Transports concernant une demande de révision d'une décision pour les travaux à effectuer sur la route 352

A1 Lignes jaunes : Offre pour marquage de lignes de rues et aires de stationnement

CAPSA: Mise en ligne des « Portraits préliminaires des nouvelles zones d'intervention de la CAPSA », (bassin versant de la rivière Portneuf et de la zone des bassins versants des rivières La Chevrotière et Belle-Isle)

Anthony Trudel: Demande pour une dérogation mineure (construction d'un bâtiment secondaire avec une superficie de 139,4 m² au lieu de 135m² (dérogation de 4,4 m²)

R.G.M.R.M. : Dépôt des états financiers 2010 et point sur la santé financière de la régie

Min. Transports: Récépissé de la demande d'un panneau électronique à message variable à la Coop du Coin et la Rte 352 et autorisation d'installation

Sintra : Offre de procédé anti-remontée de fissures pour traitement de surface

Min. Ressources naturelle, Faune: Nouveau mode de transmission de la documentation cadastrale en version informatique

Service Cité propre : Offre pour cueillette des objets (gros monstres) : 848 \$ + taxes

Min. Ressources naturelles: La demande de subvention pour l'ensemencement de poissons dans la rivière Batiscan ne peut être retenue compte tenu des nombreuses demandes et de la priorité accordée en fonction des critères d'évaluation

Réseau Biblio : Convocation à la 49^e assemblée générale annuelle le 3 juin à Nicolet

Min. Transports: Permission de voirie accordée (ouverture d'une entrée de rue sur la rue du Moulin, à proximité du H.P.R.) et documents à compléter

Association joueurs de quilles: Demande d'une commandite pour la clôture de la saison de quilles

Gérald Lafontaine: Demande pour l'installation d'un regard d'eau pluvial devant le 100, rue Principale lors des travaux de réfection de rue

Min. Finances : Ristourne TPS 2010 : Chèque de 31 244,89 \$

Mutuelle Mun. Qc : Assemblée générale annuelle le 19 mai 2011 à Drummondville

AQDR Mékinac : Invitation à participer à la relance du programme PAIR dans notre municipalité

Ville d'Amqui : Invitation aux municipalités du Québec à adopter une résolution qui sera soumise à l'assemblée générale de l'UMQ, visant la mise sur pied d'un comité spécial de travail tripartite pour réclamer au gouvernement une politique de décentralisation au Québec

Sébastien Piché : Soumission pour réfection de cheminée et travaux de briquetage sur l'hôtel de ville

Ville Shawinigan: C.C. d'une lettre adressée à la Ville de St-Tite lui permettant d'adhérer au service d'appel CLR pour la gestion du programme PAIR

Appartenance Mauricie: Vente de calendriers historiques portant sur le thème du sport en Mauricie

Ville Shawinigan : Demande d'un soutien financier pour la réalisation des Jeux du Québec 2012

M.A.P.A.Q.: Remboursements des taxes municipales agricoles (une partie en 2010 et 2011) chèque de 123 339,66 \$

CTAM: Invitation à l'assemblée générale annuelle le 5 mai 2011

Mun. Lac-aux-Sables: Invitation à la conférence de presse « Lac-aux-Sables, une municipalité sécuritaire et informée », qui devait avoir lieu le 5 mai 2011, a été reportée à une date ultérieure

Mutuelle Mun. du Qc : Évolution du dossier d'assurance de notre municipalité de 2004 à 2010

Min. Éducation, Loisir, Sport : Tenue de la 6^e édition de la Journée nationale du sport et activité physique du 5 au 8 mai

Annie Gagnon et Précille Doucet : Demande de contribution financière au profit de la marche *Le Relais pour la vie* de la Société canadienne du cancer et le prêt gratuit de la caserne pour un lave-auto

Fabrique St-Adelphe : Remerciements pour don au dîner partagé du Carême

Mun. Lac-aux-Sables: Remerciements à M. Paul Labranche maire qui a participé à l'activité de financement pour le renouvellement du matériel sportif

Julie Boulet Récépissé de la résolution municipale concernant une demande d'aide financière pour des travaux de voirie locale

011-05-92

Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général / secrétaire-trésorier.

Adopté

011-05-93

Félicitations au nouveau Conseil de direction de la FADOQ St-Adelphe

CONSIDÉRANT que le Club FADOQ de Saint-Adelphe tenait son assemblée générale annuelle le 21 avril dernier et que le conseil de direction a été réélu dans son ensemble;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations au Conseil de direction réélu au sein de la FADOQ de St-Adelphe, représenté par messieurs Jean-Guy Rodrigue président, Anne Bannister vice-présidente, madame Lise Veillette secrétaire, Bernita Tétrault trésorière, Colette Ayotte administratrice, messieurs Justin Perron et Yves Couffin administrateurs.

Que la Municipalité souhaite à chacun et chacune des vœux de franc succès dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Adopté

011-05-94 Achat de 25 calendriers historiques sur le thème du sport en Mauricie

CONSIDÉRANT que Appartenance Mauricie, organisme à but non lucratif, publiera un calendrier historique 2012, à 2 000 exemplaires pour sa 17^e édition, qui mettra en valeur la thématique du sport en Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'à l'achat de 25 calendriers au coût de 10 \$ chacun, Appartenance Mauricie offre à la municipalité la parution d'un encart publicitaire à l'intérieur du calendrier et l'opportunité de lui faire parvenir des photos qui pourraient faire partie de la sélection finale;

CONSIDÉRANT que les profits de la vente servent à financer les projets de recherche des membres et la majeure partie est réinvestie dans le maintien d'emplois dans le domaine culturel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe défraie un montant de 250 \$ pour l'achat de 25 calendriers historiques 2012 auprès de Appartenance Mauricie.

Adopté

011-05-95 Contribution sous forme d'un bon d'achat pour la soirée marquant la fin de la saison des quilles

CONSIDÉRANT que le Comité de la Ligue de quilles de St-Adelphe représenté par M. Jean-Guy Rodrigue vice-président, a présenté une demande de commandite à la municipalité, pour un tirage lors de la soirée de fermeture de la saison qui se fera en mai 2011 avec toutes les équipes participantes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde au Comité de la ligue de quilles de Saint-Adelphe, un montant de 25 \$ sous forme d'un bon d'achat à être échangé dans un commerce local.

Adopté

011-05-96 Félicitations aux bénévoles de St-Adelphe qui ont été honorés lors du Gala reconnaissance du Centre d'action bénévole de Mékinac

ATTENDU que le Centre d'action bénévoles Mékinac a tenu une soirée hommage aux bénévoles de la zone le 15 avril 2011, dans le but d'honorer des gens de la région qui oeuvrent gracieusement dans différentes sphères d'activités (services communautaires, culturels, de loisirs, sportifs, etc...);

ATTENDU qu'à cette occasion, le C.A.B.M. a souligné l'engagement assidu et les nombreuses actions bénévoles, d'intérêt général, réalisées par des volontaires non rémunérés;

ATTENDU que quatre personnes de St-Adelphe ont été sélectionnées par différents organismes ou institutions du milieu pour l'immense générosité de cœur dont elles ont fait preuve à l'égard de la population de St-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations et de chaleureux remerciements à :

Jacqueline Gauthier, Micheline Perron-Carpentier et André Lafontaine (bénévolat auprès des aînés);

Jean-Philippe Lafontaine (bénévolat en loisirs);

Et ce, pour le bénévolat réalisé et les services rendus dans leur milieu et dont les actions communautaires bénévoles ont été grandement bénéfiques à notre mieux-être collectif.

Adopté

011-05-97 Aide financière à la Société d'histoire pour la réalisation de la Fête nationale

ATTENDU que la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;
ATTENDU que la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;
ATTENDU que la population de St-Adelphe souligne chaque année, par le biais des réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et les Québécoises;
ATTENDU que la Municipalité de St-Adelphe a manifesté le désir, dans le cadre de ses interventions et sa volonté, d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;
ATTENDU que la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécois(es), mettent sur pied des célébrations de qualité;
ATTENDU que la Société d'histoire de Saint-Adelphe a préparé un programme d'activités qui se tiendront dans la municipalité le 24 juin 2011 dans le cadre de la Fête nationale du Québec;

ATTENDU que ces activités s'adressent à toute la population;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue financièrement au projet de la Fête nationale 2011 pour un montant de 100 \$ et que la salle municipale et les terrains municipaux soient prêtés gratuitement pour les activités prévues lors de cette journée.

Adopté

011-05-98 Remerciements à madame Lyne Deshaies

CONSIDÉRANT que madame Lyne Deshaies a été responsable de la bibliothèque municipale pendant 7 ans et qu'elle a remis sa démission pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT les nombreuses heures qu'elle a mises à promouvoir l'importance de la lecture dans notre communauté, avec passion, dévouement, disponibilité et générosité;

EN CONSÉQUENCE

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse des remerciements très sincères à madame Lyne Deshaies pour son apport au développement de notre bibliothèque locale, durant les années où elle y a œuvré à titre de responsable.

Que le Conseil municipal souligne également sa contribution très appréciée à faciliter l'accessibilité au livre et l'attention portée à l'épanouissement de la vie culturelle dans notre collectivité.

Que la Municipalité lui souhaite le meilleur des succès dans les projets qui lui tiennent à cœur.

Adopté

011-05-99 Remerciements à monsieur Jacques Perron

CONSIDÉRANT que monsieur Jacques Perron a informé la municipalité qu'il prenait sa retraite;

CONSIDÉRANT que monsieur Perron a été à l'emploi de la Municipalité de Saint-Adelphe pendant 14 ans à titre de journalier;

CONSIDÉRANT que monsieur Perron a toujours accompli ses tâches avec empressement et travaillé de façon consciencieuse, dans le meilleur intérêt de la municipalité;

CONSIDÉRANT que Monsieur Perron a toujours fait preuve d'une grande disponibilité, d'un sens des responsabilités et d'un bel esprit d'initiative dans son travail;

EN CONSÉQUENCE:

Il est résolu à l'unanimité:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse des remerciements très sincères à Monsieur Jacques Perron pour toutes les années où il a été à l'emploi de la susdite municipalité.

Que les membres du conseil lui souhaitent une retraite vécue auprès des siens, dans la quiétude et le bonheur.

Adopté

011-05-100 **Installation des containers de matériaux secs, pour la récupération des peintures, contenants bios, métaux et pour les pneus, huiles et filtres usés**

CONSIDÉRANT que le service d'un container de matériaux secs est grandement utile aux contribuables de la municipalité qui y voient une occasion par excellence de se débarrasser de leurs gros déchets (poêle, laveuse, mobilier, matelas, bois et métal, etc.);

CONSIDÉRANT que l'aménagement de ce site constitue un éco-centre municipal visant à répondre aux normes du Plan de gestion des matières résiduelles et des objectifs à atteindre pour les années à venir;

CONSIDÉRANT l'utilisation importante par notre population, des containers pour les matériaux secs, pour les pneus, la récupération de peinture et contenants, des huiles et filtres, etc. , au cours de l'année 2010;

CONSIDÉRANT que 2011 marque la dernière année où une cueillette spéciale des gros rebuts est faite à chaque résidence de Saint-Adelphe et que, pour les années à venir, les citoyens devront utiliser le service des containers à l'éco-centre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'installation des containers pour matériaux secs, bois, métal, matériel informatique, r.d.d., poêles, réfrigérateurs, pneus, récupération de peintures et de ses contenants, huiles et filtres, etc., à compter du samedi 4 juin 2011 ,jusqu'au 29 octobre 2011.

Que les containers seront placés à l'éco-centre (site d'assainissement des eaux) de la municipalité et qu'il sera possible d'y accéder tous les samedis de 9h00 à 13h.

Qu'il y aura présence d'un préposé et qu'il en coûtera 4 \$ à chaque fois qu'un utilisateur s'y rendra pour déposer ses matériaux secs destinés à l'enfouissement non valorisable.

Que monsieur Christian Trudel, employé municipal, assurera la surveillance des lieux lors des journées d'ouverture du site.

Que pour le dépôt des pneus, seuls les pneus d'automobiles et de camions sont autorisés. Aucun pneu de véhicules hors route ne sera admis de type: (v.t.t., tracteur, débusqueuse, etc.)

Qu'aucun coût ne sera exigé pour le bois et métal, le matériel informatique, les poêles et réfrigérateurs, les résidus domestiques dangereux, les pneus, les résidus de peinture et contenants, ainsi que pour les huiles et filtres usagés.

Adopté

011-05-101 **Autorisation au maire et au directeur général à signer la permission de voirie du Ministère des Transports pour l'ouverture d'une entrée de rue sur la rue du Moulin**

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a autorisé une permission de voirie portant le no 7006-80-35015-11005, ayant trait à l'ouverture d'une rue sur la rue du Moulin, afin de procéder à un développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mandater l'intervenant de la municipalité de St-Adelphe pour la signature de l'entente avec le Ministère;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que le Conseil municipal autorise le maire monsieur Paul Labranche et le directeur général Daniel Bacon, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe, la permission de voirie portant le no 7006-80-35015-1005.

Adopté

11-05-102 **Adhésion au contrat de service avec le Comité gestionnaire du Programme P.A.I.R.**

CONSIDÉRANT que le programme P.A.I.R. (Programme assistance individuelle aux personnes retraitées) vise le maintien de la santé et du bien-être des aînés et est un service axé sur l'importance de la prévention et le maintien à domicile;

CONSIDÉRANT que ce service peut être offert à des bénéficiaires de St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la municipalité a adhéré à ce programme en janvier 2005 et que le service s'est avéré concluant au cours des années où il a été offert chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adhère au service pour la période du 15 mai 2011 au 15 mai 2012 avec le Comité gestionnaire du Programme PAIR St-Tite, au montant de 10 \$ par mois, par abonné inscrit et résidant dans notre municipalité.

Que la Municipalité de St-Adelphe s'engage à assurer la contribution annuelle, à assurer les coûts variables au niveau local (location de pagettes, cartables de dossiers), et à publier dans son journal de l'information sur ce programme.

Que la Municipalité désigne monsieur Paul Labranche maire et monsieur Daniel Bacon directeur général, à signer le contrat de service 2011-2012 avec l'AQDR Mékinac qui parraine le programme P.A.I.R. de St-Tite.

Adopté

11-05-103 **Appel d'offres public pour des travaux de pulvérisation et de pavage sur une partie de la rue Principale (soit sur 1,2 km approx.), et la pose d'un traitement de surface sur une longueur approximative de 2,6 km sur le rang Sud-Est**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite procéder à des travaux de pulvérisation et de pavage sur une partie de la rue Principale (soit sur 1,2 km approximatif), et de traitement de surface sur une longueur approximative de 2,6 km sur le rang Sud-Est avec un secteur pulvérisé de 2 520 mètres², avec l'aide de subventions provenant de la taxe fédérale d'accise sur l'essence;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe doit procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande des soumissions à la suite d'un appel d'offres public sur le système électronique SEAO; le tout conformément à la Politique de gestion contractuelle adoptée par la susdite municipalité.

Que les soumissions demandées concernent des travaux de pulvérisation et de pavage sur une partie de la rue Principale (soit sur 1,2 km approximatif), ainsi que la pulvérisation sur 8 400 mètres² et la pose d'un traitement de surface sur une longueur approximative de 2,6 km sur le rang Sud-Est;

Que toutes les modalités et conditions ayant trait à cet appel d'offres seront contenues à l'intérieur du document de soumission préparé par la municipalité, lequel sera disponible au bureau du secrétariat municipal situé au 150 rue Baillargeon, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30 à compter du 16 mai 2011.

Que les travaux devront être réalisés au plus tard le 15 août 2011.

Que les soumissions devront parvenir au bureau municipal, 150, rue Baillargeon Saint-Adelphe, G0X 2G0, dans des enveloppes clairement identifiées à cette fin, au plus tard le 31 mai 2011 À 16 HEURES, où elles seront publiquement ouvertes au même endroit immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception et considérées à une date ultérieure.

Que la Municipalité de St-Adelphe ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Que le mandat de réalisation des travaux est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt 2011-270.

Adopté

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
PAROISSE DE SAINT-ADELPHÉ**

Règlement **RÈGLEMENT 2011-270**

Règlement 2011-270 décrétant une dépense de 524 054 \$ et un emprunt de 524054 \$, afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, accordée dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et ce, pour la réalisation de différents travaux de voirie

ATTENDU que ce règlement est adopté conformément à l'article 1093.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU la confirmation de la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire datée du 11 juin 2010, afin de permettre des travaux

de voirie municipale (pulvérisation et pavage sur une partie de la rue Principale (soit sur 1,1 km), ainsi que des travaux de gravelage, de profilage de fossés et de pose d'un traitement de surface sur une longueur de 2,4 km sur le rang Sud-Est et des travaux de rapiéçage sur une partie du rang St-Joseph;

ATTENDU que la subvention est versée sur une période de quatre (4) ans;

ATTENDU qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 524 054 \$;

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 19 avril deux mil onze;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu

Que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

ARTICLE 2

Afin de financer en entier les sommes prévues à la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe est autorisé à dépenser la somme de 524 054 \$. Pour se procurer cette somme, la susdite municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de quatre (4) ans.

ARTICLE 3

La municipalité pourvoira, durant le terme de l'emprunt, aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, en appropriant chaque année la subvention du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à la convention à intervenir entre monsieur Laurent Lessard ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la municipalité de Saint-Adelphe représentée par monsieur Paul Labranche maire et monsieur Daniel Bacon directeur général et secrétaire-trésorier.

Que ladite convention sera jointe au présent règlement.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Daniel Bacon, directeur général

Paul Labranche, maire

Avis de motion 19 avril 2011

Acceptation de la soumission de M. Sébastien Piché pour la réfection de la cheminée et des travaux de briquetage sur l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT que la cheminée de l'hôtel de ville nécessite des réparations urgentes et que des travaux de briquetage et de réparations de fissures doivent être réalisés sur l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a demandé des soumissions à trois soumissionnaires pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'invitation;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par M. Sébastien Piché pour effectuer ces travaux de réfection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de M. Sébastien Piché au montant total de 7 750 \$ plus taxes pour la réalisation des travaux susmentionnés et la fourniture des matériaux.

Adopté

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaiterait faire l'acquisition d'un panneau électronique dans le but d'annoncer les activités culturelles ou sportives se déroulant dans le milieu ou pour transmettre des informations d'intérêt public à la population et faire la promotion des commanditaires partenaires à ce projet;

CONSIDÉRANT l'endroit retenu pour la pose de ce panneau situé en bordure de la Route 352 et de la rue du Moulin sur le terrain de la COOP du Coin, offre une excellente visibilité d'affichage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande une contribution financière à la Caisse populaire Ste-Thècle-St-Adelphe pour l'acquisition d'un panneau électronique, en collaboration avec la COOP de Solidarité de St-Adelphe, la M.R.C. de Mékinac et la COOP Univert de St-Adelphe.

Adopté

011-05-106 Demande d'une aide financière à la M.R.C. de Mékinac, dans le cadre du Pacte rural, pour l'acquisition d'un panneau électronique

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaiterait faire l'acquisition d'un panneau électronique dans le but d'annoncer les activités culturelles ou sportives se déroulant dans le milieu ou pour transmettre des informations d'intérêt public à la population et faire la promotion des commanditaires partenaires à ce projet;

CONSIDÉRANT que l'endroit retenu pour la pose de ce panneau est situé en bordure de la Route 352 et de la rue du Moulin sur le terrain de la COOP du Coin, et offre une excellente visibilité d'affichage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande une contribution financière à la M.R.C. de Mékinac, dans le cadre du Programme Pacte rural, pour l'acquisition d'un panneau électronique, en collaboration avec la COOP de Solidarité de St-Adelphe, la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe, et la COOP Univert de St-Adelphe.

Adopté

011-05-107 Soutien financier à la Ville de Shawinigan pour l'organisation des Jeux du Québec 2012

CONSIDÉRANT que la Ville de Shawinigan sera l'hôtesse de la 47^e Finale des Jeux du Québec 2012 et qu'elle sollicite l'aide des municipalités et des villes de la région pour l'aider à l'organisation de ces jeux;

CONSIDÉRANT que plusieurs athlètes proviendront de la Mauricie et possiblement de St-Adelphe, puisqu'au cours des dernières années, des athlètes locaux ont participé aux compétitions organisées pour ces jeux;

CONSIDÉRANT les retombées économiques sur la région;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue pour un montant de 100 \$ à la réalisation des Jeux du Québec 2012 qui se tiendront en Mauricie, en guise de soutien financier régional à la Ville de Shawinigan.

Adopté

11-05-108 Désignation d'un représentant municipal à l'assemblée générale annuelle de la CTAM

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe mandate monsieur Louis-Marc Trudel pour assister à l'assemblée générale annuelle 2011 de la Corporation de Transport adapté de Mékinac le 5 mai prochain et aux rencontres initiées par ladite corporation au cours de l'année 2011.

Adopté

11-05-109 Avis sur une dérogation mineure présentée par M. Anthony Trudel

CONSIDÉRANT que monsieur Anthony Trudel est propriétaire d'un immeuble situé au 40, rue Principale à Saint-Adelphe, sur lequel il désire construire un garage avant d'y effectuer la construction d'une résidence;

CONSIDÉRANT que M. Trudel a demandé un permis de garage défini comme bâtiment principal (les dimensions requises et l'implantation sont conformes aux normes qui s'appliquent à un bâtiment principal);

CONSIDÉRANT que si M. Trudel désire construire ultérieurement une résidence au 40, rue Principale, le garage déjà bâti qui était considéré bâtiment principal deviendra bâtiment secondaire;

CONSIDÉRANT que la superficie du garage demandée dans le permis est de 139,4 m² ce qui est non dérogoire si le garage demeure un bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que s'il y a construction d'une résidence, le garage deviendrait bâtiment secondaire mais que sa superficie maximale devrait être de 135,2 mètres² selon les règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT que cette situation, avec la construction d'une résidence, créerait une dérogation de 4,4 m² pour le garage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que selon l'avis du Comité consultatif d'urbanisme et l'opinion du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, le bâtiment garage est présentement conforme à la réglementation municipale en vigueur et ne requière pas de dérogation mineure.

Deux options s'offrent donc à monsieur Trudel, s'il entend faire une demande de permis pour construire une résidence soit : qu'il diminue avant de le construire la superficie de son garage de 4,4 m² OU

lorsqu'il fera une demande de permis pour construire sa résidence, il devra obligatoirement présenter une nouvelle demande de dérogation mineure nécessitant une autre étude de son dossier, sans pour autant obtenir l'assurance que ce permis de construction d'une résidence lui soit accordé.

La présente résolution constitue un préavis de la situation dérogoire à laquelle il s'expose et dont il aura été sciemment informée. **Adopté**

011-05-110 Contribution financière pour la marche « Le relais pour la vie » et la tenue d'un lave-auto, visant à amasser des fonds au profit de la Société canadienne du cancer

CONSIDÉRANT que des personnes de St-Adelphe participeront à une marche de douze heures « Le relais pour la vie », le 28 mai prochain, qui se veut un événement de collecte de fonds au profit de la Société canadienne du Cancer, et qu'elles sollicitent des commandites auprès des gens, municipalités et organismes de la région;

CONSIDÉRANT qu'une demande de contribution financière a été déposée à la Municipalité de Saint-Adelphe par les équipes Les Douceurs et les Petites Douceurs, représentées par mesdames Annie Gagnon et Précille Doucet, pour la marche ainsi qu'une demande de prêt gratuit de la caserne pour un lave-auto au profit de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT également que les responsables bénévoles de la collecte de fonds souhaiteraient que la municipalité défraie et transmette dans chacune des résidences de Saint-Adelphe la publicité concernant le lave-auto et la marche « Le Relais pour la vie »;

CONSIDÉRANT que le Manoir central tiendra le samedi 21 mai prochain à 20h, une soirée « Super Jam » dont les pourboires seront entièrement remis au Relais pour la vie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accorde une contribution de 100 \$ à l'activité « Le Relais pour la vie », prête gracieusement la caserne pour la tenue d'un lave-auto et défraie les coûts pour l'impression et l'envoi d'une publicité concernant les activités susmentionnées, visant à recueillir des sommes qui seront remises à la Société canadienne du cancer. **Adopté**

011-05-111 Mandat au directeur général pour la transmission d'une lettre par courrier recommandée à un propriétaire et à ses locataires concernant un branchement non conforme au réseau d'aqueduc municipal

CONSIDÉRANT qu'un contribuable a effectué un branchement d'un réseau privé d'eau à celui de l'aqueduc municipal, sans avoir au préalable obtenu les autorisations et les permis requis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Louis-Marc Trudel

Appuyé par monsieur le conseiller Réal Côté

et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate le directeur général monsieur Daniel Bacon à transmettre une lettre par courrier recommandée au contribuable concerné, ainsi qu'à ses locataires, les informant des procédures qui seront prises pour régulariser la situation non conforme du branchement effectué à l'immeuble desservant quatre logements situés sur la rue Principale.

Adopté

11-05-112 Félicitations aux responsables et aux gagnant(e)s du Concours « Notre site Internet fête ses 5 ans ».

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souligne en 2011 le 5^e Anniversaire de son site Web;

CONSIDÉRANT que ce concours a été rendu possible grâce à la contribution de la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe, de Mme Julie Boulet députée, de M. Jean-Yves Laforest ex-député, de MicroGest, du Centre des loisirs de St-Adelphe, de la Société d'histoire de St-Adelphe, du Club FADOQ St-Adelphe et du C.A.C.I. de St-Adelphe, qui se sont associés à notre municipalité pour les prix offerts;

CONSIDÉRANT que ce concours s'adressait aux résident(e)s de St-Adelphe, jeunes et moins jeunes, le tout grâce à l'immense collaboration de M. Yves Couffin webmestre, assisté de Mme Anne Bannister qui ont fait un travail remarquable;

CONSIDÉRANT que la liste des gagnant(e)s est maintenant connue :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Côté

Appuyé par madame la conseillère Anne-Marie Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie et félicite sincèrement M. Couffin et Mme Bannister responsables du concours « Notre site Internet fête ses 5 ans », ainsi que les gagnant(e)s du concours qui se méritent les prix suivants :

1^{er} prix : *Jean Bédard* (18 ans ou +) ordinateur K52 JC Asus 15,6 po (valeur 900 \$)

2^e prix intergénérationnel : *Solveig Bilodeau* (- de 18 ans) ordinateur K52 Asus 15,6 po (valeur 850 \$)

3^e prix : *Frédéric Gauthier* Écran d'ordinateur Asus 23 po MS236H HD 1080p (valeur 300\$)

4^e prix : *Anthony Trudel* Disque dur externe My Book grande capacité (valeur 150\$)

5^e prix : *Shana Desjardins* Clé USB 16 Go (valeur 50 \$)

6^e prix : *Marie-Maxime Jacob* Clé USB 16 Go (valeur 50 \$)

7^e prix : *Guy Cossette* Lecteur MP3 (valeur 20\$)

PRIX *Jeunes Primadel* : 1 lecteur MP3 (valeur 20 \$)

- 3^e année : *Laurie Champagne*
- 4^e année : *Dominique Cossette*
- 5^e année : *Cailan Cossette*
- 6^e année : *Yann Lefèbvre*

Que la Municipalité profite de l'occasion pour souligner le professionnalisme et la créativité démontrés par monsieur Yves Couffin webmestre, qui permet à tous les visiteurs d'explorer notre site avec beaucoup d'intérêt et d'en découvrir la qualité de conception, tout en leur offrant une mine de renseignements et de ressources qui sont mis à jour quotidiennement.

Et enfin, que la Municipalité de Saint-Adelphe réitère ses remerciements aux généreux commanditaires mentionnés dans le préambule de la présente résolution.

Adopté

11-05-113 Félicitations et remerciements à M. Gérald Lafontaine pour son immense contribution au succès de la campagne « Une cravate pour ma prostate »

CONSIDÉRANT que monsieur Gérald Lafontaine de Saint-Adelphe a contribué largement à recueillir des cravates auprès de sa famille, de la population locale et régionale, dans le cadre de la Campagne de financement « Une cravate pour ma prostate » dont les profits ont été versés au Fonds Gilles-Rousseau du CHRTR pour la recherche sur le cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que pour chaque cravate recueillie, Matelas René s'engageait à verser 1 \$ audit Fonds et qu'un montant de 2 082 \$ était ainsi amassé dans la région de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'avec la région de Trois-Rivières et l'aide des animateurs radio des stations NRJ 102,3 et le 94,7 Rock Détente, 7 915 \$ ont été recueillis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie et félicite sincèrement monsieur Gérald Lafontaine pour son immense contribution au succès de la campagne « Une cravate pour ma prostate ». **Adopté**

11-05-114 Marquage de la chaussée pour des aires de stationnement à l'hôtel de ville, sur les rues du Moulin et Principale, et lignage d'arrêt et de rues dans le rang St-Joseph, la Route Bureau et un secteur de la Route 352

CONSIDÉRANT que la rue du Moulin, le rang St-Joseph, la Route Bureau, et un secteur de la Route 352 et du rang Sud-Est nécessitent un lignage de rue et des lignes d'arrêt pour des raisons de sécurité;

CONSIDÉRANT que des aires de stationnement à l'hôtel de ville, sur la rue Principale et sur la rue du Moulin sont nécessaires près des commerces;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Cie Lignco pour effectuer le marquage de la chaussée au coût de 0,25¢ le mètre linéaire, partant de la rue Principale jusqu'à la limite de la municipalité de St-Adelphe en direction de St-Ubalde sur une distance approximative de 7,6 km; un secteur de la Route 352, partant de l'intersection du Rang St-Émile à la limite de la municipalité en direction de Ste-Thècle sur une distance approximative de 2,2 kilomètres; dans le rang Sud-Est sur une distance approximative de 2 kilomètres; et pour refaire des lignages d'arrêt à 27,75 \$ l'unité et également certains emplacements de stationnement sur les rues Principale et Du Moulin, au coût de 14 \$ par stationnement. **Adopté**

11-05-115 Demande au Ministère des Transports de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que soient réalisés les travaux de voirie prévus depuis 2009, près du numéro civique 700, sur la route 352 à St-Adelphe

CONSIDÉRANT que la Route 352 à St-Adelphe est le lien régional pour se rendre vers Trois-Rivières et Shawinigan;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, la route 352 nécessite des travaux majeurs de réfection;

CONSIDÉRANT que cette route est régulièrement empruntée par du transport lourd (camions chargés de bois) représentant chacun la circulation de 25000 autos;

CONSIDÉRANT que l'infrastructure de cette route se détériore plus vite que son entretien;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a rencontré les élus de la Municipalité de St-Adelphe en juillet 2009, afin de leur présenter les plans de réfection d'un secteur situé près du 700, route 352 à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que le Ministère a annoncé au printemps 2010 des travaux de plus de 1,4 million à être réalisés sur notre territoire, près du 700, route 352 au cours de cette même année ;

CONSIDÉRANT que depuis, en date de mai 2011, aucune entente n'est intervenue avec les propriétaires touchés par les travaux de réfection ;

CONSIDÉRANT que tout retard ne fait que gonfler la facture et reporte à plus tard les travaux de réfection prévus sur d'autres secteurs de ladite route 352, lesquels avaient été initialement prévus pour 2011 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Roger Drouin

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de prendre les dispositions nécessaires pour s'entendre avec les propriétaires concernés par les travaux de voirie initialement prévus à l'été 2010 (construction d'un ponceau et déplacement de la route), et ce, avec les crédits de 1,4 million réservés par le Ministère des Transports régional.

Que lesdits travaux de réfection de la route prévus dans le secteur du 700, route 352 soient réalisés à l'été 2011.

Qu'à défaut de s'entendre dans les négociations avec les propriétaires concernés, les élus de la municipalité de St-Adelphe demandent audit ministère de transférer la somme de 1,4 million pour la réalisation de travaux routiers sur d'autres secteurs de la route 352 à St-Adelphe, où un urgent besoin existe également, compte tenu de l'état de cette route

à différents endroits (crevasses, nids de poule, affaissement de la chaussée, gonflement dû au gel et dégel, mauvais égouttement, pavé en damier, accotement effrité, non-asphalté et dangereux pour les nombreux cyclistes qui utilisent cette route, étroitesse de la route, affaissement des abords en gravier qui s'érodent avec le temps, etc.
Que copie de cette résolution soit transmise à Mme Julie Boulet, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, députée de Lavolette, à M. Sam Hamad Ministre des Transports et à M. Richard Dionne, Directeur régional de Trois-Rivières.

Adopté

Discussion (Épandage d'engrais)

11-05-116 Félicitations à Johann Thiffault pour sa nomination à titre d'assistant directeur à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe

CONSIDÉRANT que M. Johann Thiffault a été récemment nommé directeur général adjoint à la Caisse populaire de Ste-Thècle-St-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations à M. Johann Thiffault pour sa récente nomination au poste de directeur général adjoint de la Caisse populaire Desjardins de Ste-Thècle-St-Adelphe, lui souhaite la bienvenue au sein de l'institution et un heureux mandat dans ses nouvelles fonctions.

Adopté

11-05-117 Remerciements à M. Jean-Yves Laforest député sortant

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement M. Jean-Yves Laforest député fédéral sortant de Saint-Maurice-Champlain, pour sa bienveillante collaboration, son implication dans les dossiers régionaux et l'entière disponibilité qu'il a mise au service de la population de son comté, au cours des années où il a siégé à la Chambre des Communes.

Adopté

2011-05-118 Félicitations à madame Gisèle Thiffault pour ses 25 ans de service au sein de la municipalité, à titre de secrétaire adjointe et directrice adjointe

11-05-118 CONSIDÉRANT que madame Gisèle Thiffault est entrée en fonction à la municipalité de Saint-Adelphe le 5 mai 1986, soulignant ainsi cette année 25 années de service à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT que depuis son entrée en fonction, elle a contribué de façon significative à l'évolution de la vie municipale dans notre milieu de vie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie et félicite très sincèrement madame Gisèle Thiffault pour ses 25 années de dévouement et de cordialité à l'égard de la municipalité de St-Adelphe et de sa population et lui souhaite une bonne continuation dans l'exercice de ses fonctions.

Adopté

11-05-119 Levée de l'assemblée à 21 h 42

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. gén., Sec.-trésorier
